LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta. Depuis 1928

Vol. 21 No. 06 Edmonton, vendredi le 6 février 1987 16 pages 0.50

Pour tout savoir sur ce qui se passe dans votre région, consultez le ***Bloc-Notes*** *en page 15!*

• *Journées de la francophonie à la Faculté Saint-Jean*

LES ÉTUDIANTS S'INTERROGENT SUR L'ANGLICISATION DE LA FACULTÉ



Le doyen Bour: "être réaliste"

YVES LAVERTU

EDMONTON - L'incertitude et le doute quant à la place qu'occupe le français à la Faculté Saint-Jean ont occupé le devant de la scène de l'institution universitaire les 29 et 30 janvier derniers à Edmonton.

Dans le cadre de ces deux "journées de la francophonie", différentes activités se sont ainsi relayées pour scruter chacune à leur façon la véracité ou non des propos tenus sur l'anglicisation de la Faculté Saint-Jean.

La question a en effet pris une nouvelle acuité dernièrement suite à la publication dans le FRANCO d'une lettre ouverte décriant l'anglicisation de l'institution universitaire que l'auteure disait constater.

À l'aube de ces journées, une autre lettre ouverte publiée cette fois dans le journal étudiant de l'Université de l'Alberta, The Gateway, avait également contribué à jeter l'huile sur le feu en suggérant carrément la vente de la Faculté. (Voir l'intégralité de la lettre en page 4)

C'est dans ce contexte que la radio de Radio-Canada a déplacé ces pénates pour ces deux journées afin de rendre compte sur place de l'ampleur des interrogations posées.

Invité à se prononcer sur les lieux, le directeur du bureau de l'éducation à l'Association canadienne-française de l'Alberta s'est dit pour sa part d'accord avec la vente de la Faculté si celle-ci ne devenait pas "radicalement francophone". Selon ce dernier, cette "radicalisation" doit s'opérer à tous les échelons de la Faculté que ce soit au niveau de l'administration, des résidences, des cours, du salon étudiant, des relations inter-personnelles, etc...

Quant à eux, les orateurs Guy Lacombe et Thomas Bilodeau ont rappelé par des propos anecdotiques que la fragilité du français dans cette institution a des racines profondes.

Cependant, le clou de ces deux journées aura sans nul doute été le débat public du vendredi posant la question "Y a-t-il suffisamment de français à la Faculté?

Pour faire face à la question, les organisateurs ont invité autour d'une même table M. Georges Arès, président de l'Association canadienne-française de l'Alberta, M. Paul Dumont, président de Francophonie Jeunesse de l'Alberta, M. Sylvain Benoît, vice-président de la cité universitaire à la Faculté ainsi que son président M. Gilles Ménard et finalement Mme France Levasseur-Ouimet professeur à la Faculté.

La discussion est cependant venue du plancher même de l'auditoire où de fréquentes interventions des étudiants, venus en grand nombre, ont donné un ton critique au débat.

Plusieurs questions ont porté sur le statut bilingue de la Faculté. Georges Arès lui reproche d'être une "faculté d'immersion française" tandis qu'un des étudiants souhaite qu'elle soit déclarée francophone.

Le doyen de la Faculté Saint-Jean M. Jean-Antoine Bour a fait à ce sujet un appel au réa-

Voir ÉTUDIANTS en page 14



Vendre ou ne pas vendre la Faculté?

Afin d'éponger les coupures budgétaires à l'Université de l'Alberta, pourquoi ne pas tout simplement vendre la Faculté Saint-Jean? C'est du moins ce que suggère un étudiant du campus principal dans une récente lettre publiée dans le journal étudiant "The Gateway". Coup sur coup la lettre a secoué et semé l'émoi parmi les étudiants de Saint-Jean. Ces derniers se sont proposé d'organiser une marche en riposte à la proposition afin de faire réellement connaître l'existence de leur institution.

• *ACFA d'Edmonton*

Les objectifs de la régionale sont atteints et même dépassés

BERNARD SÉVIGNY

EDMONTON - C'est dans une ambiance d'optimisme que s'est déroulée dimanche le 25 janvier l'assemblée annuelle de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton à l'école Maurice Lavallée. Présidé par Alain Nogue, ce rassemblement a permis aux membres de l'A.C.F.A. de faire le point sur leurs nombreuses activités de 1986 et de s'assurer d'une continuité pour l'année nouvelle.

La présidente sortante de l'association, Lydia Roy, qui a été réélue par acclamation à la présidence de l'exécutif de l'A.C.F.A. régionale, s'est d'abord adressée aux membres en citant les réalisations de l'organisme au cours de 1986. En effet, cette année fut excellente pour l'A.C.F.A. régionale car, non seulement les objectifs fixés l'année dernière ont été atteints, mais ils ont même été dépassés et ce, grâce au travail acharné des bénévoles. C'est ce qui explique l'enthousiasme des membres en début de cette nouvelle année.

Plusieurs invités se sont succédés à la tribune de l'assemblée dont Marc Arnal du Secrétariat d'État, Francine Sirois représentante du Commissaire aux langues officielles et Claire Dallaire de Revenu Canada (section Impôt). Tous ont souligné que la population francophone d'Edmonton doit être vigilante et qu'elle doit, le plus souvent possible, s'exprimer en français. Pour se faire, ils ont insisté sur le fait qu'il existe de nombreux services, gouvernementaux ou autres, offerts en français et qu'il est nécessaire d'en faire la demande.



Mme Lydia Roy a été réélue présidente de l'ACFA d'Edmonton

L'assemblée devait par la suite se diviser en une douzaine d'ateliers afin de discuter et de planifier les activités de l'A.C.F.A. de 1987. Cependant, seulement six ateliers ont retenu l'attention des participants dont ceux de la cabane à sucre, du centre culturel et communautaire, du développement économique, de la gestion scolaire, des médias francophones et radio communautaire et celui du statut de la femme.

Au cours de ces ateliers, plusieurs projets ont été discutés dont celui de la construction d'un centre culturel et récréatif sur le site de la Faculté Saint-Jean, celui de la création d'une station de radio communautaire francophone à Edmonton et enfin, celui d'une grande campagne d'information afin de rejoindre et de sensibiliser la population francophone d'Edmonton sur la question de l'éducation notamment au sujet des écoles françaises et de la gestion scolaire.

Suite aux ateliers, quelques recommandations ont été soumises puis adoptées par l'assemblée générale.

Au cours de la journée, des élections ont eu lieu afin de combler cinq postes au sein du comité exécutif et deux autres au conseil régional.

Outre le poste de la présidence, Denis Noël et François Amyot ont été élus vice-président de l'exécutif. Vivianne Beaudoin a, pour sa part, été élue secrétaire tandis que Bernard Douville a été élu au poste de trésorier. Celui-ci occupait la vice-présidence de l'exécutif jusqu'à cette date. Quant aux postes laissés vacants au conseil régional, ils ont été comblés par Luc Brunelle et Christine Spiers à titre de conseiller et conseillère.

C'est donc sous le signe de la détermination que l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton entend poursuivre ses buts et réaliser ses projets pour 1987, buts et projets d'ailleurs qui permettront de répondre aux besoins et aux aspirations de la population francophone d'Edmonton et ce, de façon adéquate.

• *ACFA de St-Paul*

Les revendications ne sont pas éteintes

Environ 65 personnes ont assisté à l'assemblée annuelle de l'A.C.F.A. régionale de St-Paul vendredi le 23 janvier, au Centre Culturel.

La lutte pour les revendications fut mise en évidence tôt durant la soirée. Adélard Poirier, dans son rapport du président, fit allusion aux revendications scolaires et linguistiques dans lesquelles se lance l'A.C.F.A. régionale de St-Paul. Il a déclaré: "On lutte pour ce qui nous est dû, on veut être des citoyens à part entière dans notre coin du pays, rien de plus, rien de moins".

Suivant les rapports des sous-comités de la régionale, il y eut une présentation de M. Paul Mahé, représentant du bureau du Commissaire aux langues officielles. M. Mahé a encouragé les gens à demander des services en français quand ils ont affaire aux divers bureaux fédéraux. Il nous rappelle que le Canada est un pays bilingue et que si les services en français sont refusés, nous avons tout droit de nous plaindre. Il nous décrit le processus par lequel les gens peuvent adresser leurs plaintes à son bureau et nous invite à profiter de ce service qui nous est offert.



Georges Arès: "le fédéral doit accroître son aide"

Mme Claire Dallaire, de Revenu Canada continue le message. Elle encourage les gens à remplir leurs déclarations d'impôt en français.

Le message le plus fort fut transmis par M. Georges Arès, président de l'A.C.F.A. provinciale. Il a dénoncé les divers gouvernements fédéraux qui ont dirigé le pays depuis la confédération.

"Les gouvernements fédéraux, depuis plusieurs années, manquent à leurs devoirs. Ils ne démontrent aucune bonne volonté d'accorder des droits aux francophones en situation minoritaire. (...)Il faut mettre les fusils en ligne, sortir les canons, dit Arès. (...)Vous n'avez pas d'armes sans les cours... le gourvernement ne veut pas écouter... si ça leur coûte de l'argent, ils changeront peut-être leurs tactiques".

Après le message de M. Arès, il semblait tout à fait approprié de présenter les "Citoyens de l'année de la régionale", soit la Société des parents pour l'éducation francophone (SPEF).

M. Paul Marchand a présenté une plaque de reconnaissance à Léo Van Brabant, président de SPEF. En remerciant M. Marchand, M. Van Brabant a dit à l'assemblée que SPEF a l'intention d'aller jusqu'au bout... une école française à St-Paul. Il remercie l'A.C.F.A. pour son appui et exprime l'espérance que quand l'A.C.F.A. provinciale sera prête à choisir les cas juridiques, ils viendront examiner la situation à St-Paul.

M. Van Brabant a récemment présenté une pétition à la commission scolaire de St-Paul pour retarder l'enseignement des "Language Arts" à la 3ème année. Ce programme commence présentement en 2ème année. Seize des dix-neuf parents qui ont des enfants en première année présentement ont signé la pétition et elle fut présenté à la commission scolaire le 21 janvier. M. Van Brabant dit qu'avec une tel majorité de signataires, si sa pétition ne réussit pas, il n'y a aucune justice.

Le conseil régional de St-Paul a acceuilli les nouveaux élus: Jules Van Brabant et Simone Marshall de St-Paul, Raymond Journault de Lafond, et Georges Leroux de St-Vincent. M. Poirier leur souhaite la bienvenue et remercie les conseillers sortants.

La régionale de St-Paul prévoie une année intéressante. Le dossier d'éducation lance un défi gigantesque. Le renouvellement du bénévolat devient une priorité de la régionale. "Il faut essayer de sensibiliser nos membres aux problèmes de la francophonie", dit M. Poirier.

À la suite de la réunion, ceux présents ont jouit d'une cave à vin, complète avec les "moines" qui servaient le vin. En fin de compte, la soirée était très agréable et ceux qui y ont assisté en ont bien jouit.

Simone Robinson

• *Éducation française*

Le dialogue reprend entre le Conseil scolaire et les francophones du Lakeland

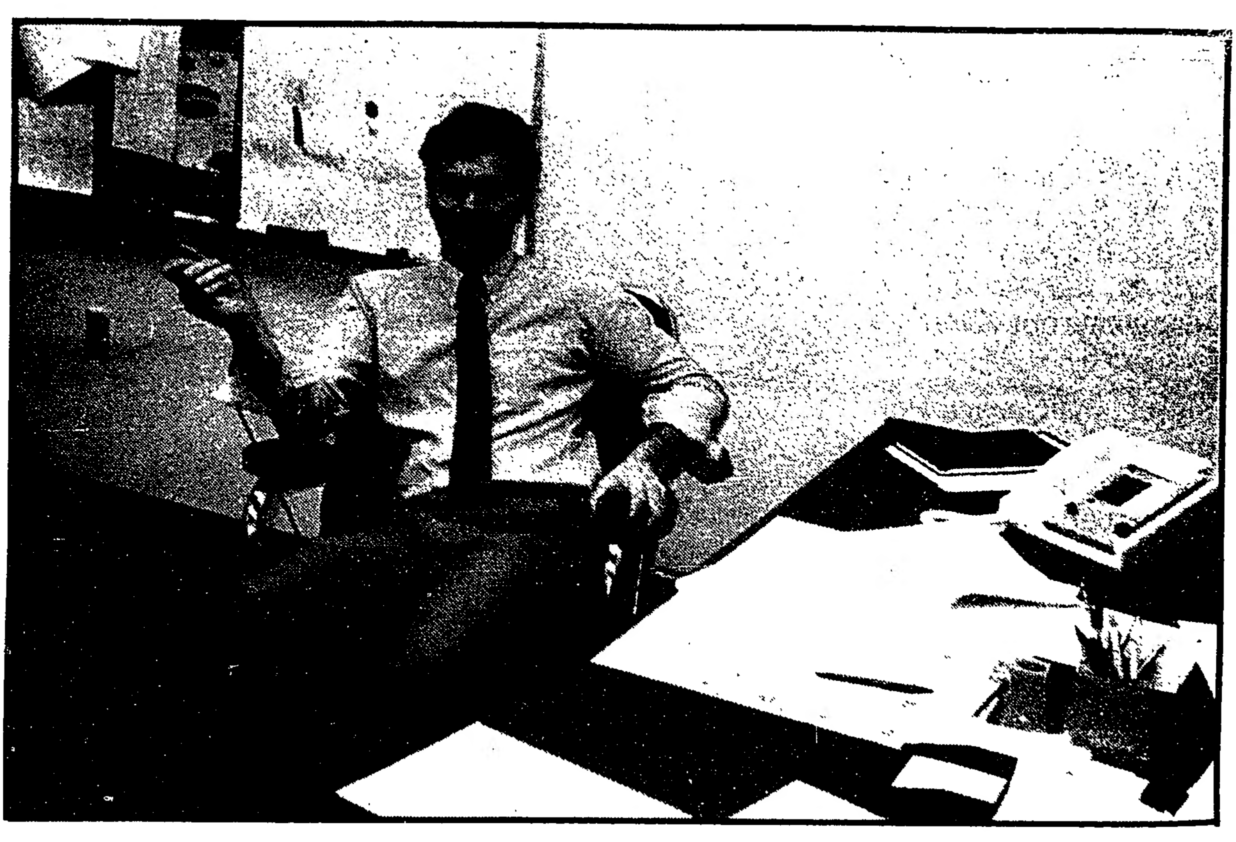


Lionel Remillard

BONNYVILLE - Une quarantaine de francophones ont répondu à l'invitation du Conseil scolaire des écoles catholiques à reprendre le dialogue au sujet de l'éducation en français.

Le directeur général-adjoint, M. Henri Lemire a ouvert la réunion en distribuant à tous une copie de la 2e ébauche de la politique à l'étude, et cette dernière est rédigée en français. De plus la réunion s'est déroulée totalement en français.

M. Lemire a ouvert le débat en faisant l'historique du français à Bonnyville et en expliquant la raison d'être d'une politique afin de répondre aux exigences de la Charte des Droits et Libertés et en particulier l'article 23 qui touche l'enseignement aux minorités canadiennes de langue officielle.



M. Henri Lemire, directeur général-adjoint du Conseil scolaire des écoles catholiques du Lakeland.

****

Les 22 points de la politique proposée furent lus, discutés, et certaines suggestions d'amendement furent acceptées sur le champ.

Le président du Conseil scolaire, Jean-Claude Lajoie a reconnu publiquement que le secteur touchant la participation des parents était trop rigide et accepta les modifications proposées qui rendront la consultation plus souple.

Interrogé sur l'avenir de l'enseignement en français à l'école secondaire Notre-Dame, le président du Conseil, Jean-Claude Lajoie, s'est empressé de répéter l'engagement des commissaires à la population francophone lors de la dissolution de (B.C.N.S.) l'école secondaire "bilingue" de Bonnyville. "Cependant, à la mauvaise surprise de plusieurs, les élèves ont bondé l'école secondaire catholique Notre-Dame en septembre dernier", d'ajouter M. Lajoie.

Les participants à la réunion tout en exprimant leurs doutes, ont décidé de se donner la main, d'examiner la situation et de seconder les efforts de la direction et des professeurs, afin de sensibiliser toute la population catholique francophone.

Le regroupement des étudiants basé sur les programmes enseignés et l'importance des programmes culturels furent aussi discutés.

Parmi les participants, se trouvaient Mme Terry Voth, commissaire nouvellement élue ainsi que le directeur général M. Robert Lowery qui ont écouté attentivement et noté les suggestions apportées par leurs invités.

Ce fut une soirée de consultation, de débat franc et d'une ouverture d'esprit favorisant un dialogue positif.

Prière

Prière au St-Esprit

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

E.B.

Francopinion

Éditorial

CENT ANS D'INJUSTICE



LE président de l'A.C.F.A., Me Georges Arès, a parfaitement raison de s'en prendre au gouvernement fédéral qui a adopté depuis plusieurs années une politique de laisser-aller à l'endroit des communautés francophones qui vivent en situation minoritaire.

Le 8 décembre 1968, à St-Boniface, M. Gérard Pelletier, alors Secrétaire d'État, annonçait officiellement son nouveau programme d'aide aux minorités francophones du Canada. C'était, avec la proclamation de la Loi sur les Langues officielles, le premier résultat concret de la célèbre Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme.

M. Pelletier avait dit aux Franco-manitobains et à tous les francophones hors Québec que le gouvernement fédéral n'annonçait pas un programme de charité, mais qu'il venait, un peu tard, réparer cent ans d'injustice.

Cent ans d'injustice, ça ne se répare pas avec dix-huit ans de "subventionnettes". Quand M. Arès dit que le fédéral doit doubler ses subventions aux communautés francophones minoritaires, il demande, à notre avis, un minimum. Si les politiciens fédéraux trouvent ses propos exagérés, c'est qu'ils ne comprennent rien à la situation que vivent ces communautés et qu'ils n'ont pas la moitié de la vision de M. Pelletier.

DÉFENSE DE CRACHER

En interdisant de fumer dans les écoles à partir de septembre prochain, le Conseil des écoles publiques d'Edmonton vient de poser un geste courageux qui sera suivi, il faut l'espérer, par tous les autres conseils scolaires de la province.

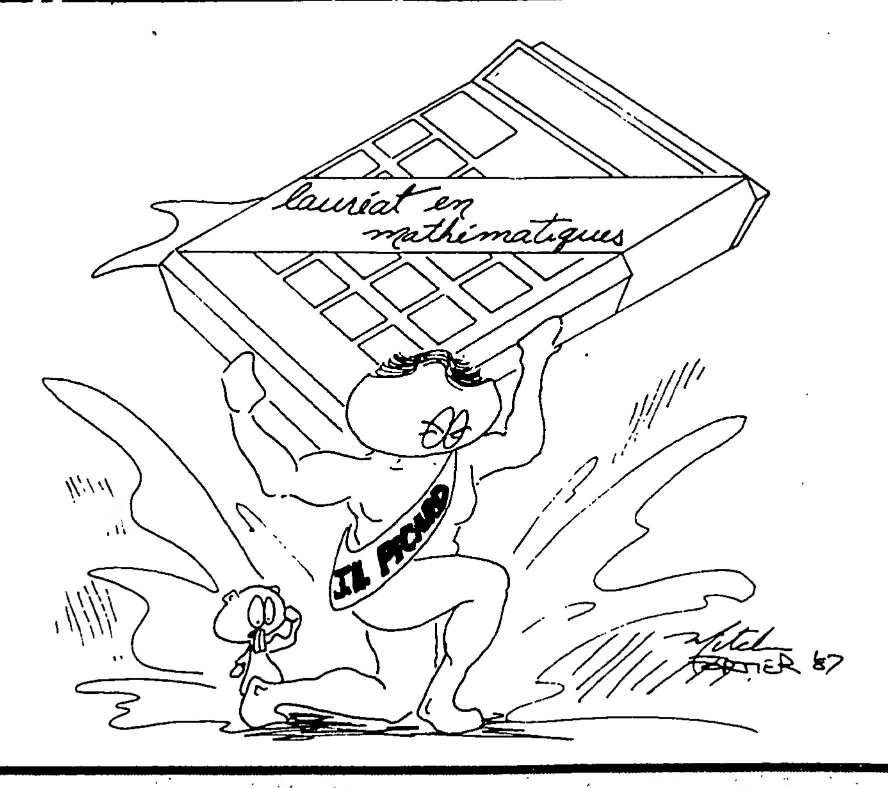
Il y a là une question de santé personnelle d'une part, et de respect des autres d'autre part: et tout cela revient évidemment à une question d'éducation! Appuyés sur des statistiques qu'on ne peut plus maintenant réfuter, les médias font une campagne de plus en plus "agressive" pour dénoncer les dangers du tabac; et les politiciens emboîtent le pas un peu partout. Quel meilleur endroit que l'école pour renforcer cette idée! Ce faisant, l'école se fait l'écho de milliers de parents qui souhaitent ardemment que leurs enfants n'acquièrent cette néfaste habitude.

Il est inévitable que des fumeurs fassent entendre des hauts cris à la suite de cette décision, comme cela a été le cas à l'hôpital de la Miséricorde d'Edmonton il y a quelques semaines. Mais on parle ici de santé publique et on ne peut plus qu'aller de l'avant dans la lutte contre l'usage du tabac.

Jadis, on a dû légiférer pour interdire aux gens de cracher dans les trains et autres endroits public. Y a-t-il eu de vives protestations? S'est-il trouvé des gens pour dire: "Je puis cracher où je veux"? Peut-être. Ce qui est certain, c'est qu'aujourd'hui, c'est passé dans les moeurs: on ne crache plus dans les endroits publics. Les hôtesses d'Air Canada n'ont pas besoin de nous dire d'"attacher nos ceintures et de cesser de cracher".

Avec le temps, le monde finit par comprendre.

GUY LACOMBE



lettres ouvertes

Faculté for sale?

N.B.: Nous publions ci-dessous dans sa version originale une lettre ouverte publiée dans le journal étudiant de l'Université de l'Alberta (The Gateway, mardi 27 janvier 1987 - p.5). Par sa suggestion relative à la vente de la Faculté Saint-Jean, cette lettre a soulevé l'émoi dans la communauté estudiantine de la Faculté.

To the Editor:

I would like to pass along some comments and information to the student body with respect to the proposed tuition increases.

First point: We are already being totally ripped off by the university administration. Whatever education we get here, we get in spite of their system and not from it. We already get no value for the money we spend here. Why should we be asked to pay more?

Second point: Although students pay about 10 per cent of the operating costs of the university, we have absolutely no say in university policy. If the administration wants more money from the students, I would first want to know how much power they are willing to hand over in exchange for the money. Surely they don't expect something for nothing.

Third point: American university tuition fees are invariably pointed to by those who say that our tuition fees are too low. I would like to point out that most American students do not pay a cent for their education. They either get scholarships or student aid. I know because I went to an American university for 2 years. 80 per cent of the students in my university were on student aid. I myself was on a scholarship. If the university and the government want to follow the American example, why don't they go ahead and go all the way? Why don't they provide free education for those who can't afford it?

Final point: I think it is outrageous for the university to ask for more money from the students without first looking for ways to raise the money from within. For example, if they sold the Faculte St.Jean, I'm sure no one would miss it. I have yet to meet anyone who has ever taken a course there. What do they do there anyway? It should also be noted that land prices in that area are up nicely recently.

A second method for raising money might be to raise the price of drink in the Faculty Club. I'm sure some big bucks could be gained there as well.

Arthur R. Bobke
Arts III

J'ATTENDS L'ÉNUMÉRATION DES CRIMES COMMIS

Lettre ouverte à Michèle Lehardy.

En réponse à votre lettre parue dans le Franco du 23 janvier et intitulée "Démocratie que de crimes l'on commet en ton nom", je dois vous dire que j'attends toujours l'énumération des "crimes" commis... j'avoue que ce titre pompeux et plagiaire n'a rien à voir avec le contenu de la lettre qui attaque tout d'abord le fait que mon fils, Laurent Brigliadori, est un jeune franco-albertain assez responsable pour être président du comité jeunesse de Calgary (ce dont je suis très fière, merci de m'avoir permis de le clamer bien haut). Le fait que ce groupe ait décidé de dénoncer certains abus de nos chers "membres en règle" n'est à ma connaissance pas un "crime"?

Qui attaque ensuite le fait que ces jeunes aient trouvé l'ex pertise nécessaire pour que leur lettre soit d'une tournure et d'une orthographe acceptable – cela serait-il un "crime"? que cela en soit un ou non, je n'ai absolument pas participé.

Qui continue en attaquant le fait que "mon époux, Michel Cloutier" (tel que mentionné dans la lettre de Mme Huard-Peake, au cas où quelqu'un ne saurait pas) ait des filles en âge de s'intéresser à ce qui se passe dans leur communauté, Calgary, qu'elles sont membres depuis plusieurs années et qu'à l'occasion elles exercent leur droit de vote – où donc y a-t-il crime là-dedans?

Laissez-moi vous préciser, madame, que les Statuts et Règlements n'accordent le droit de vote qu'aux membres "actifs", or, toute personne qui veut devenir membre et demeure hors de l'Alberta est un membre "en règle" – très certainement mais "de soutien" (cela s'appliquerait donc à votre fils et vos deux belles-filles) et aucun vote par procuration n'est accepté aux réunions de l'A.C.F.A. (art. 41 des Statuts et Règlements)

Je suis d'accord avec vous, le nouveau conseil aura à se pencher sur le problème de l'âge des votants, de concert avec l'A.C.F.A. provinciale; ce conseil saura, peut-être, "être plus à l'écoute de certains de ses membres"... mais ce n'est pas à une grande dame du Théâtre comme vous que je citerais Molière.. ou bien oserais-je? Cet homme sage a dit "On ne peut pas plaire à tout le monde et à son père" (je vous laisse le soin de trouver le nom de la pièce). Tous mes voeux tout de même au nouveau conseil!

Pour le point suivant je dirai, chère madame, que vous avez une mémoire très imaginative – je l'avais d'ailleurs déjà remarqué – car, M. Simard n'a fait aucune mention de malhonnêteté etc... dans sa lettre au conseil, mais peut-être savez-vous des choses que je ne sais pas...?

Quant au problème des bulletins de vote, il s'agissait d'une erreur pure et simple malheureusement en toute bonne foi – du moins j'ai tout lieu de croire et je ne prêterai à cette personne aucune intention malicieuse, libre à vous de le faire.

J'espère que ces quelques lignes auront éclairé votre lanterne, et BONNE CHANCE!

Françoise Sigur
Membre actif en règle et tout et tout!



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928. Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

Directeur-rédacteur intérim: Yves Lavertu
Éditorialiste: Guy Lacombe
Administration: Sylvie Grégoire
Photo-composition: Gaëtane Grenier
Graphisme & montage: Michel Raymond
Correcteur: Jean Paul Perras

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Journal Franco-Albertain Ltée
#201, 10008 - 109 rue
Edmonton (Alberta) T5J 1M4
Tél.: (403) 423-5672
L'abonnement annuel coûte:
1 an : 15$ 2 ans: 25$
Enregistré comme courrier de 2e classe #1881

Les autorités scolaires de Fort McMurray entament une étude démographique sur les francophones de la région

MIREILLE VÉZEAU

FORT McMURRAY - L'A.C.F.A. de Fort McMurray en collaboration avec le Fort McMurray Catholic Board of Education (FCBE) et le Public School Board (PSB) entame ces jours-ci une étude démographique dans le but de connaître les besoins des francophones de cette localité en matière de culture, de loisirs et d'éducation.

Près de 300 familles seront consultées par l'entremise d'un questionnaire soit lors d'une visite à domicile ou par un envoi postal.

Un comité ad hoc, composé de M. Réal Doucet, président sortant, Michel Côté, agent de développement, Jerry Heck, surintendant du FCBE, d'un représentant du PSB et d'un consultant, a été créé pour veiller à la bonne marche de l'étude.

Le coût de cette étude démographique est évalué à quelque 15,000$. La contribution de l'A.C.F.A. est de 5,000$ et celle du FCBE devrait être d'environ 10,000$. Le FCBE s'est engagé à prêter ses ordinateurs.

Le PSB a offert de débourser 10% du coût de l'étude. Selon M. Réal Doucet, la différence de contribution des deux commissions scolaires tient au fait que le PSB compte peu d'élèves francophones dans ses écoles comparativement au FCBE.



Mais le FCBE tient absolument à ce qu'un consultant externe soit nommé pour mener l'enquête avec l'agent de développement de l'A.C.F.A. Cette dernière a donc soumis au surintendant du FCBE une liste de consultants et le choix devrait se faire dans les jours suivants.

Les informations recueillies au cours de cette étude permettront entre autres à l'A.C.F.A. régionale de mieux organiser sa programmation en fonction des besoins réels des francophones. "Il s'agit aussi de vérifier à quel point les gens sont informés sur différents sujets dont l'école française et le programme d'immersion" explique M. Doucet.

Les résultats de l'étude seront connus à la fin du mois d'avril. L'A.C.F.A. espère que les francophones de Fort McMurray prêteront volontiers leur collaboration pour que cette étude soit pleinement représentative de leurs besoins.



ASSEMBLÉE DE L'A.C.F.A. RÉGIONALE DE FORT McMURRAY

à 14h00
AU PAVILLON DE L'ÎLE MACDONALD

Postes à combler au sein du conseil exécutif:

*- 1 **président(e)***
*- 2 **vice-président(e)s***

*L'assemblée annuelle sera suivie d'un **souper.***

*Un service de **garderie** sera offert aux parents qui en feront la demande en téléphonant à la Régionale de Fort McMurray au **791-7700.***

C'est une invitation à ne pas manquer et une bonne occasion de faire valoir votre point de vue dans le but de toujours améliorer notre association.

La gestion scolaire a toujours plu aux anglophones du Québec.

FRANCOPHONIE ALBERTAINE

Pourquoi ne plairait-elle pas aux Franco-Albertains?

Au T.F.E.: "Play... Molière!" et "Gros-René.. Écolier"

YVES CARON

"Et c'est à triple tour qu'il enferme l'amour..." Cette phrase-clé est le trait d'union qui marie les deux dernières présentations du T.F.E.: "Play... Molière!" un texte et une mise en scène de Pierre Bokor et "Gros-René... écolier", une farce de Molière, adaptée et mise en scène par Pierre Bokor.

De fait, il pourrait s'agir d'une seule et même pièce: avant et après la levée du rideau. Avant, c'est Molière et sa troupe en répétition en vue de présenter "Gros-René" avant, c'est aussi les relations entre les membres de la troupe, leur théâtre, Molière...

Le texte qu'a produit ici Pierre Bokor m'a semblé intéressant dans ce qu'il livre du vécu de cette troupe et surtout de la perception fantaisiste et légère qu'a Jean-Baptiste Poquelin (dit Molière) du théâtre, du jeu fantaisiste. Mais aussi dénonciatrice et profonde. C'est cette force des contrastes où se jumellent dénonciation et fantaisie qui déclenche si facilement des tonnerres de rire lorsqu'un Molière est joué au rythme d'un Molière.

Mais voilà, dans "Play... Molière!", ni le rythme, ni le jeu n'avaient assez de force pour provoquer le rire. De fait, il fallait forcer l'oreille pour suivre le texte et les déplacements semblaient bien souvent confus. Alors, confus nous étions... confus de s'être faits servir un gâteau qui n'était pas cuit, qui n'avait pas levé, un gâteau qui aurait dû rester au four quelque temps encore avant qu'on ne le serve à un auditoire.

Par contre, "Gros-René... écolier" avait bien meilleure allure: Dès le départ, le rythme du jeu a pris une vitesse de croisière qui ressemble beaucoup plus à du Molière, et même certaines interprétations furent surprenantes. Je pense ici aux envolées lyriques de Gros-René, joué par Peter MacDonald, qui a dû surprendre plus d'une personne de l'assistance par sa prononciation peu défaillante et son énergie. Je vois aussi la mutation de Christophe Sadelin dans le Docteur Balouard, qui vraiment nous a fait croire à son personnage. Et les autres personnages soutiennent bien ces deux pivots.

Comme à l'accoutumée, les décors produits par le T.F.E. méritent mention. D'ailleurs, au lever du rideau de Gros René le public a, en quelque sorte, applaudi le scénographe pour son talent. Bravo Witol Yurpinski! pouvait-on entendre dans les applaudissements d'une salle au trois quart pleine.

Encore une fois, le T.F.E. met beaucoup d'énergie dans sa production pendant que le jeu des comédiens reste à polir... -

Pour nous public, vaut-il mieux applaudir un décor ou des comédiens?





Il pourrait s'agir d'une seule et même pièce: avant et après la levée du rideau

L'école Maurice Lavallée rend publics les résultats de tests académiques encourageants

JEAN GAUTHIER

EDMONTON - Les résultats des tests de rendement du français et de l'anglais subis par les élèves de l'école Maurice Lavallée (de la 3e à la 8e année) sont encourageants. Dans l'ensemble au cours des deux dernières années, les élèves testés se sont améliorés. Ils sont autant en français qu'en anglais soient tout près ou légèrement au dessus des normes prescrites par ces tests de rendement.

TEST DE RENDEMENT DU FRANÇAIS

Le test de rendement a deux buts. D'une part, il sert à évaluer le niveau où est rendu l'élève quant à l'apprentissage de sa langue maternelle. D'autre part, il sert aussi à faciliter le diagnostique des difficultés d'apprentissage que pourrait avoir l'élève.

Le test de rendement offert par l'école Maurice Lavallée a été conçu et normalisé en fonction de la population franco-manitobaine. Étant donné les ressemblances entre la population franco-manitobaine et celle franco-albertaine, ce test de rendement constitue aux dires de Claude Ouimet (assistant directeur de l'école Maurice Lavallée) "le meilleur instrument qu'on a trouvé jusqu'à date pour nous donner une norme".

Le test de rendement se compose de quatre parties; le vocabulaire, la compréhension de textes, la grammaire et la ponctuation + l'orthographe. Les résultats concernant les parties de la grammaire et de la ponctuation + l'orthographe doivent être utilisés avec réserve. Pourquoi une telle réserve? Attardons-nous au cas de la partie grammaire. La conception de la grammaire telle que présentée dans le test est traditionnelle. Celle qui prévaut à l'école Maurice Lavallée ne le serait pas. Ainsi les questions posées dans la partie grammaire étaient difficilement compréhensibles pour les élèves de l'école Maurice Lavallée. Par conséquent, les réponses des élèves en matière de grammaire ne peuvent être jugées comme étant foncièrement valables.

Face à cette "faille" du test de rendement du français, la question d'avoir un test de rendement proprement franco-albertain se pose. Présentement, le "Language Services Branch" du ministère de l'Éducation de l'Alberta n'a pas à sa disposition un tel test. Malgré leur satisfaction face au test de rendement franco-manitobain, Léo Turcotte (directeur de l'école Maurice Lavallée) et Claude Ouimet croient néanmoins qu'il serait approprié d'en avoir un proprement franco-albertain.

Passons maintenant au bilan général des résultats des tests de rendement en français. En 1985, les résultats des élèves de la 3ème à la 8è année avaient démontré qu'ils se situaient un peu en deça de la norme établie par le test de rendement. En 1986, les résultats démontrent que les élèves se situent en général au dessus, même si légèrement au dessus de la norme.

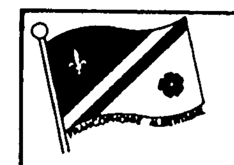
Selon Léo Turcotte, cette amélioration du niveau de rendement des élèves est imputable à deux raisons majeures. Premièrement, l'école Maurice Lavallée est maintenant établie. De la première année (1984-1985) le contexte d'ajustement a pu affecter la performance des élèves lorsqu'ils ont eu le test de rendement. L'an passé (1985-1986) le contexte plus stable a su aider les élèves à mieux réussir le test de rendement, d'expliquer Léo Turcotte. Deuxièmement, c'est aux enseignants qui enseignent le français que le directeur de l'école Maurice Lavallée attribue l'amélioration des générale des tests de rendement de ceux de 1986 comparativement à ceux de 1985. Les enseignants de français sont, aux dires de Léo Turcotte "dévoués et qualifiés".

TEST DE RENDEMENT DE L'ANGLAIS

Le "Canadian Test of basic skills" s'adresse aux élèves de la 4ème à la 8ème année. Malheureusement, les résultats de ces tests sont fragmentaires. Seuls les résultats concernant la 5ème et la 6ème année sont disponibles jusqu'à date. Dans l'ensemble, les élèves de 5ème année seraient légèrement en deça de la norme canadienne-anglaise. Pour ce qui est des élèves de 6ème année, les élèves se situent soit très légèrement en deça de la norme ou légèrement au dessus de celle-ci.



L'école Maurice Lavallée à Edmonton. À gauche en médaillon, le directeur de l'école M. Léo Turcotte.



Laurier Hamel terrassé par le cancer

LIONEL RÉMILLARD

BONNYVILLE - Bonnyville perdait mercredi le 27 janvier dernier l'un de ses fils le plus dynamique et dévoué.

À la suite de 6 mois de maladie, Laurier Hamel a été terrassé par le cancer.

Laurier, 48 ans, était né à Bonnyville le 25 avril 1938. Il est marié à Fleurette Champagne de Morinville et fut l'heureux papa de 4 enfants: Marc, Lise, Sylvie et Serge.

Sa famille proche comprend, sa mère Jeanne de Bonnyville, ses frères Raymond de Grand Centre, Joffre de Bonnyville et Gaston de Cold Lake, ainsi que sa soeur Georgette Lavigne également de Bonnyville.

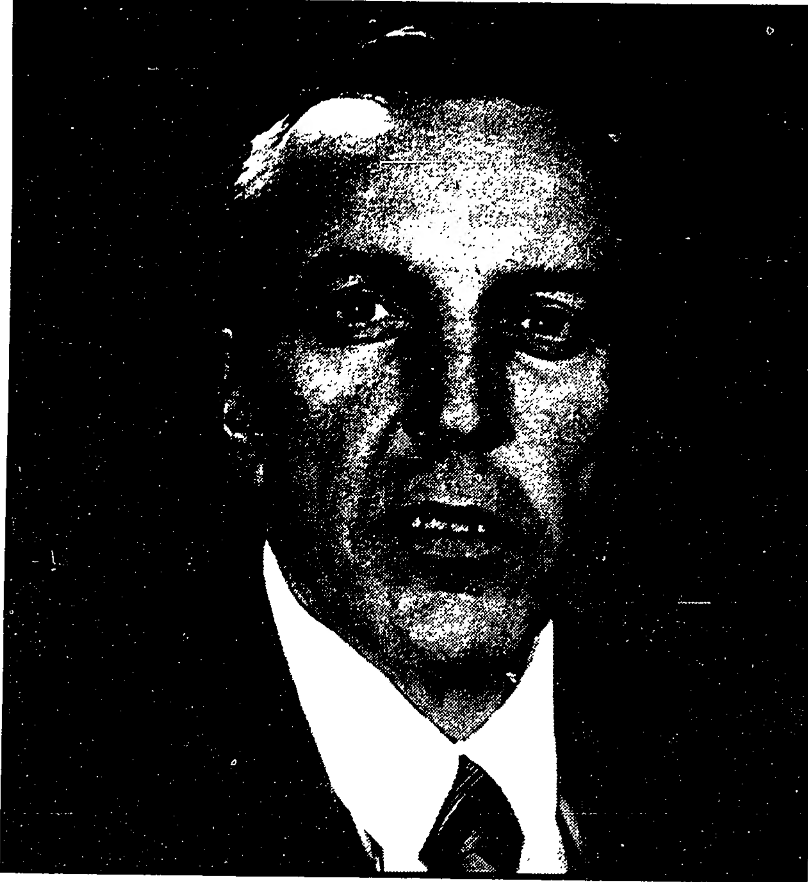
Laurier a joué un rôle important dans nombreux organismes de la communauté: membre de la brigade de pompiers volontaires, directeur à la Bonnyville Gas, Caisse populaire, A.C.F.A., pour n'énumérer que certaines activités.

Laurier Hamel s'est mérité une réputation enviée comme chanteur et directeur de chorale.

Sa fameuse chorale de l'École Intermédiaire Notre-Dame jouit d'une belle réputation à travers toute l'Alberta. Cette dernière, sous son inlassable et habile directeur, a participé à toutes les grandes occasions de la communauté et de la région.

De plus, il a dirigé depuis longtemps la chorale de la paroisse et grâce à lui la communauté chrétienne de St-Louis a jouit de beaux chants et de belles cérémonies religieuses.

Laurier Hamel sera surtout et avant tout dans la mémoire de toute une génération de jeunes comme un enseignant intègre, dévoué, engagé et un conseiller d'orientation à la mode qui

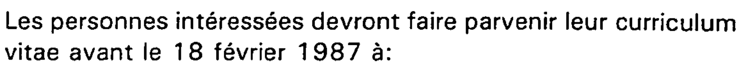


Laurier Hamel

savait écouter les jeunes et un directeur-adjoint ouvert, souriant, aimable, et ferme comme un bon père de famille.

Pour ses collègues, Laurier était le roc, l'appui, le conseiller, le bon vivant, l'ami toujours prêt à rendre service et à tendre l'oreille; un époux sans pareil et un père dévoué.

Que le Seigneur accueille Laurier qui a chanté et fait chanter sa gloire par petits, grands et vieux!

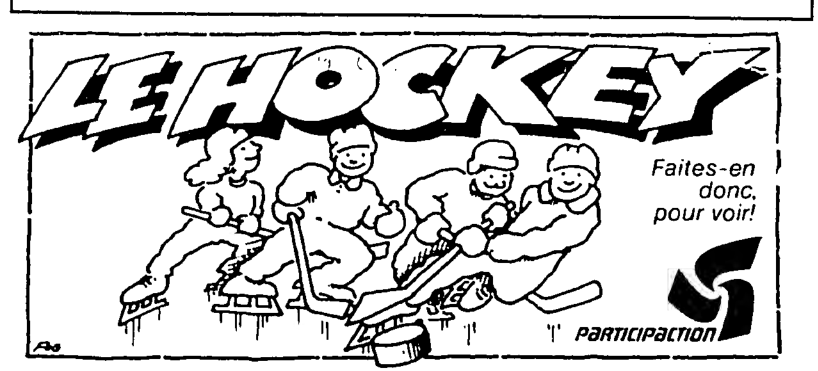












Le Centre pour le Journalisme d'enquête se penche sur les coupures budgétaires albertaines

MIREILLE PRÉVOST

EDMONTON - Une cinquantaine de personnes soucieuses d'améliorer leur rendu journalistique ont assisté à un atelier instructif sur l'art de traiter certaines nouvelles controversées. En effet, le samedi 24 janvier 1987, une séance d'informations commanditée par le Centre pour le Journalisme d'enquête (CJE) avait pour but d'aider l'auditoire à mieux comprendre un élément crucial de la politique albertaine actuelle: les coupures budgétaires.

Le CJE constitue une association de journalistes canadiens désireux d'établir une véritable communication entre l'événement et le public. Outre un congrès annuel, l'organisme dispose entre autres d'une source d'informations à jour; il défend


Lou Hyndman


Sid Tafler

les droits des journalistes et offre des récompenses annuelles aux meilleurs reportages d'enquête canadiens.

Le séminaire organisé par Denis-Martin Chabot, journaliste à Radio-Canada s'est déroulé en trois temps. Après un bref préambule, deux représentants politiques, Pam Barrett, député leader des Néo démocrates de l'Alberta et Lou Hyndman, ancien trésorier de l'Alberta ont offert un survol des principales préoccupations du Gouvernement lors de la présentation d'un budget et ont expliqué comment on justifierait des coupure budgétaires auprès des citoyens.

Une deuxième heure a été consacrée à exposer la façon dont on devait interpréter ces coupures. Deux experts en la matière, Tom Powrie et Ed Schaffer du Département d'économie de l'Université de l'Alberta ont partagé leur point de vue sur les moyens utilisés pour que les gens comprennent la portée de ces coupures.

Enfin, deux journalistes, Don Mc Gillivray (Southam News et président de la CJE) et Sid Tafler (membre de la Galerie législative de la presse en Colombie britannique) ont donné des conseils pratiques concernant la rédaction de ces nouvelles.

Chaque exposé était suivi d'une période de questions. Le tout s'est terminé autour d'un vin et fromage.

L'enthousiasme des invités et l'avidité des journalistes à se perfectionner ont permis à chacun d'éclaircir un domaine obscur qui semble inaccessible aux néophytes et énigmatique à quiconque tente de l'interpréter.

Il est louable de constater que les personnes chargées de nous informer aient à coeur de vulgariser des faits et documents compliqués et de nous les transmettre dans un langage compréhensible et objectif.

Votre REER

Lorsque le temps de remplir votre déclaration d'impôt arrive, vous voulez bien entendu réduire, comme la plupart des contribuables, votre revenu imposable et votre impôt à payer. Si tel est votre cas, vous avez avantage à songer à un régime enregistré d'épargne-retraite (REER).

En effet, un REER a la vertu fiscale de permettre la déduction dans votre déclaration d'impôt du montant que vous y investissez selon le plafond permis. Vous pouvez donc bénéficier d'une déduction chaque année jusqu'à la fin de l'année où vous aurez atteint l'âge de 71 ans. Il vous permet de plus d'investir une partie de votre revenu gagné en prévision de votre retraite et d'y laisser accumuler les fonds, même les intérêts gagnés, sans payer d'impôt sur ce revenu tant que le régime est en vigueur.

Déduction maximale permise

Vous pouvez verser des contributions à plus d'un REER, même à celui de votre conjoint. Mais attention! Il se peut que les contributions que vous y versez ne soient pas entièrement déductibles de votre revenu si elles dépassent la déduction maximale qui vous est permise selon votre situation particulière. Il se peut aussi que vous ayez à payer un impôt spécial sur vos contributions excédentaires.

En effet, quel que soit le montant que vous y versez, il existe certains plafonds quant aux contributions que vous pouvez déduire dans votre déclaration d'impôt. Pour connaître le plafond de vos contributions, consultez votre guide d'impôt.

Le REER de votre conjoint

Une contribution au REER de votre conjoint d'ici le 1er mars 1987 vous permet de déduire cette somme de votre propre revenu net, pourvu que votre plafond admissible soit respecté. Vous pouvez bénéficier d'une telle déduction chaque année jusqu'à la fin de l'année où votre conjoint, avec lequel vous êtes marié, atteindra 71 ans.

Les fonds accumulés dans le REER de votre conjoint sont habituellement imposables entre les mains de votre conjoint lorsqu'ils sont encaissés à l'échéance du régime ou, si vous y avez contribué, lorsqu'ils sont retirés trois ans après votre dernière contribution réclamée dans votre déclaration d'impôt.

Si la période d'attente de trois ans n'est pas respectée, vous aurez à inclure dans votre propre revenu imposable dans l'année du retrait une somme équivalant aux contributions que vous avez faites au REER de votre conjoint et que vous avez réclamées comme déduction dans vos trois dernières déclarations d'impôt.

Si vous n'avez réclamé aucune contribution au cours de ces trois années, votre conjoint doit alors déclarer lui-même le total du retrait comme revenu.

Quand réclamer votre déduction

Le total de vos contributions admissibles versées entre le 1er janvier 1986 et le 1er mars 1987 peut être déduit dans votre déclaration d'impôt de 1986 que vous produirez au plus tard le 30 avril 1987. Les contributions versées au cours des 60 premiers jours de 1987 peuvent être déduites soit dans la déclaration d'impôt de 1986, soit dans celle de 1987 ou réparties entre les deux.

Peu importe si vous faites une contribution excédentaire dans les 60 premiers jours de l'année 1987, vous ne pouvez réclamer dans votre déclaration de 1986 que le montant admissible pour l'année en question. Vous pourrez demander seulement dans votre déclaration d'impôt de 1987 la déduction de vos contributions excédentaires ainsi que toutes les contributions versées pendant le reste de l'année 1987 et dans les 60 premiers jours de 1988 pourvu que le total ne dépasse pas





Les Chemins de fer nationaux du Canada annoncent la **nomination de Ronald E. Lawless** au poste de **président-directeur général** de la compagnie.

La carrière ferroviaire de M. Lawless a commencé au CN à Toronto en 1941 et lui confère de vastes connaissances et une précieuse compréhension de l'exploitation du CN. Il a occupé des postes de commande aux messageries, aux relations syndicales, aux transports intermodaux, aux ventes, au marketing et à la direction générale. De la vice-présidence, Marketing, il a été promu en 1979 à la présidence de la division ferroviaire, puis au poste de président et chef de l'exploitation de l'entreprise en 1985.

M. Lawless a ses bureaux à la direction générale du CN à Montréal.



L'A.C.F.A. provinciale

est à la recherche d'un(e)

Adjoint(e) au directeur général

Sous la supervision du directeur général, l'adjoint(e) au directeur général assure la bonne marche du secteur de fonctionnement démocratique et administratif de l'Association. Il(elle) travaille conjointement avec le directeur général dans les différents dossiers de ce secteur. Il(elle) est responsable de certains dossiers spécifiques.

En plus des habiletés relevant de la description ci-dessus, ***ce poste requiert les qualifications et les qualités suivantes:***

- *Excellente connaissance verbale et écrite du français*
- *Bonne connaissance verbale et écrite de l'anglais*
- *Avoir de l'expérience et être confortable dans la supervision de personnel*
- *Connaissances et compétences au niveau administratif*
- *Avoir la capacité de travailler sous pression*
- *Initiative, discrétion, versatilité et tact*
- *Dactylographie (traitement de texte)*
- *Connaissance des structures de l'A.C.F.A., un atout*

SALAIRE

Selon l'échelle en vigueur, de 22,000$ à 24,000$ par année

AVANTAGES SOCIAUX

Ceux en vigueur à l'A.C.F.A.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 9 février 1987 à:

M. Denis Tardif
Directeur général
A.C.F.A. provinciale
10008, 109e rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4



Commission de la Fonction publique du Canada | Public Service Commission of Canada

COMMISSION DE L'EMPLOI ET DE L'IMMIGRATION DU CANADA

Centre d'emploi du Canada
Grande Prairie (Alberta)

COMMIS - RÉCEPTION ET RENSEIGNEMENTS

Salaire annuel: de 20,257$ à 22,137$

Les fonctions de réceptionniste au Centre d'emploi du Canada consistent à accueillir les clients, à déterminer l'objet de leur visite et à les diriger vers la personne ou à l'organisme approprié. Le titulaire aide les clients à s'inscrire en vue d'obtenir un emploi, des prestations d'assurance chômage ou un numéro d'assurance sociale. Il répond aux questions concernant les programmes du Centre d'emploi du Canada et aux clients qui recourent au Centre d'information sur l'emploi.

Pour être admissibles, les candidats doivent avoir terminé deux années du cours secondaire selon les normes provinciales ou l'équivalent. La connaissance de l'anglais et du français est essentielle pour ce poste. Les candidats doivent également avoir déjà effectué des travaux généraux de bureau.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec M. Norm McClellan au (403) 532-4411.

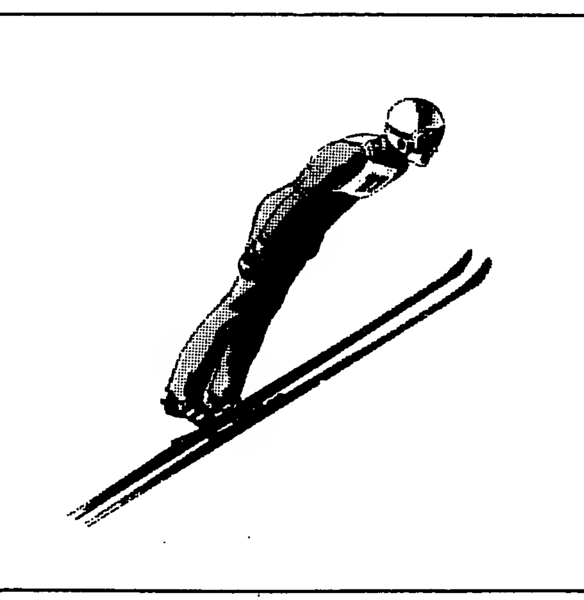
Pour vous porter candidat, veuillez vous présenter au centre d'emploi du Canada le plus proche en mentionnant **le numéro de référence 86-EIC-OC-AL-CE-GP-821 (W8F).** Prière d'utiliser le numéro de référence en tout temps.

Date limite: Le 27 février 1987.

Nota: Le caractère confidentiel des renseignements personnels fournis est respecté en vertu de la Loi sur la protection des renseignements personnels. Ils seront versés à la banque de données personnelles CEI/P-OE-902.



La Fonction publique du Canada offres des chances d'emploi à tous.



La Fondation Nat Christie a fait don d'une subvention qui servira à financer le gymnase Nat Christie, qui fait partie du Centre Olympique d'entaînement au Parc Olympique Canada.

Cet héritage durable pour tous les Canadiens est le résultat d'un effort commun du secteur privé et du gouvernement fédéral pour faire du Centre Olympique d'entraînement une installation de classe mondiale.

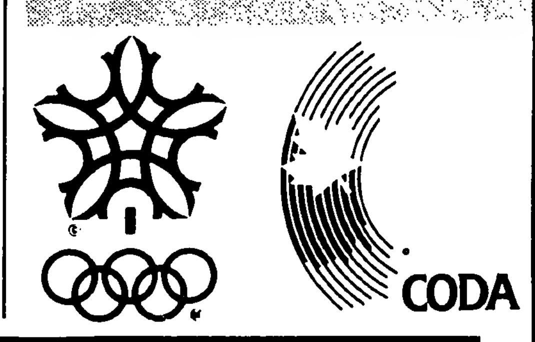
Nat Christie était un Canadien extraordinaire, et nous nous souviendrons de lui lorsque nous préparerons nos futurs olympiens.

Gouvernement du Canada | Government of Canada

L'honorable Otto Jelinek | **The Honourable Otto Jelinek**
Ministre d'État | **Minister of State**
Condition physique et Sport amateur | **Fitness and Amateur Sport**

UN DON POUR DEMAIN

GRÂCE À UNE SUBVENTION DE LA FONDATION NAT CHRISTIE



Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée Conception
10830 - 96e rue
Dimanche: 10 h 30

St-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9 Muir Drive
Dimanche: 10 h 00

Ste-Anne
16422 - 99A avenue
Dimanche: 11 h 00

St-Thomas d'Aquin
8760 - 84e avenue
Samedi: 19 h
Dimanche: 9 h et 11 h

St-Joachim
9928 - 110e rue
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30

Ste-Famille à Calgary
1719 - 5e rue s.o.
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30 et midi

Prière

Prière au St-Esprit

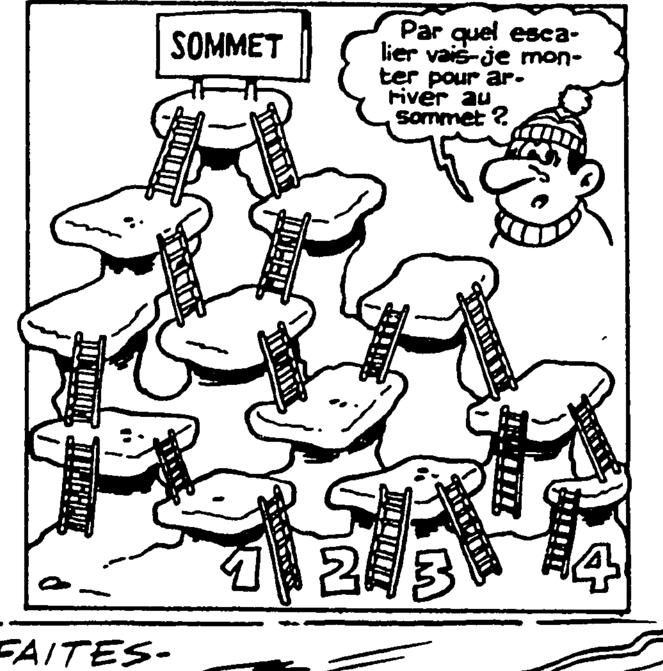
St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

R.G.



À quand le droit de gestion scolaire?

AU SOMMET





IMAGES D'AUTREFOIS

Les danseuses de la cabane à sucre, église Saint-Joachim Edmonton, 1951-52. Photo OB3863, collection oblate aux Archives provinciales de l'Alberta. De gauche à droite, on reconnaît: Colette Morin, Claudette Turcotte, Lorraine Pétrin, Yvette Thivierge, Jeannine Chénier, Marguerite Sabourin et Françoise Turcotte. Le père Jean Patoine, o.m.i. se tient au centre dans le fond.

(Claude Roberto)

Les étudiants s'interrogent sur l'anglicisation de la Faculté

(suite de la page 1)

lisme en indiquant qu'aussi longtemps que la Faculté fera partie intégrante comme elle l'est actuellement, de l'Université de l'Alberta (qui décerne les diplômes), celle-ci ne pourra officiellement accéder au statut d'institution universitaire francophone.

Celui-ci croit plutôt que les véritables garants et les chiens de garde de l'ambiance française à la Faculté doivent être les étudiants eux-mêmes. "Ce n'est pas moi qui va forcer les étudiants à parler français". Selon le doyen, ceux qui ne croient pas dans cette ambiance ne devraient pas s'inscrire à la Faculté. "On ne vous force pas à venir ici"a-t-il déclaré.

Certaines questions relatives aux critères d'embauche des professeurs à la Faculté en regard principalement de leurs compétences linguistiques sont restées sans réponse.

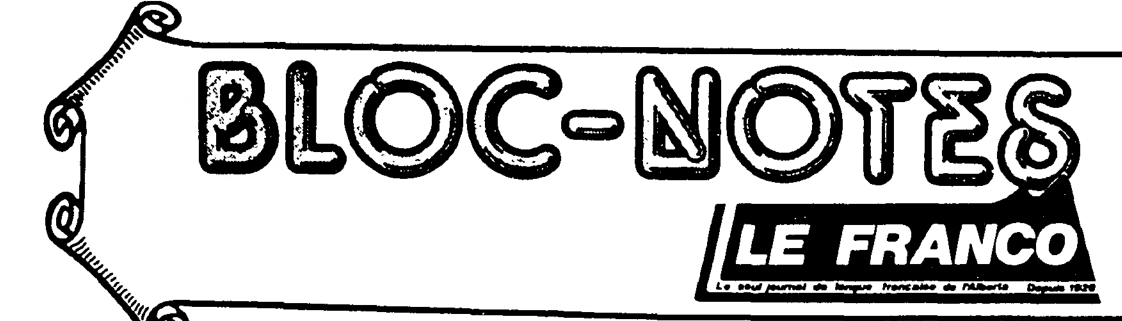
Des étudiants ont par ailleurs fait état de l'insuffisance de matériel pédagogique en français à la Faculté. Des membres du corps professoral ont quant à eux fait valoir à ce sujet les contraintes (au niveau de la traduction par exemple) et qui imposent dans les faits la situation actuelle.

Le président de l'A.C.F.A. provinciale M. Georges Arès a pu reprendre ainsi son cheval de bataille préféré en indiquant que le fédéral pourrait faire

> **"On ne vous force pas à venir ici!"**
> **Jean-Antoine Bour**

plus qu'il ne fait actuellement pour la traduction du matériel pédagogique. Ce dernier a invité les étudiants à faire des pressions à ce palier.

Enfin, un étudiant anglophone (ils forment le tiers de la clientèle inscrite à la Faculté) a souligné que l'élément anglais passait trop souvent inaperçu et était négligé à la Faculté. Pourtant, affirme ce dernier, les étudiants anglo-albertains, grâce à leur passage dans cette institution deviennent des francophiles ouverts envers la francophonie de la province.





La ligne des Bonnes Nouvelles

Appelez ou écrivez au journal afin de faire part de la tenue d'événements à buts non-lucratifs se déroulant dans votre communauté. Une courtoisie de AGT.



VILLA JEAN TOUPIN Si vous avez 65 ans et plus et désirez demeurer près de toutes commodités, faites votre demande dès maintenant à la Villa Jean Toupin au 228-4095

LA SOCIÉTÉ POMMES DE REINETTE (garderie) située dans les locaux de l'école francophone Ste-Anne, accueille les enfants d'âge pré-scolaire à partir de 3 ans. Assure la garde après l'école des 6-12 ans. La Société Pommes de Reinette (garderie) est une société à but non-lucratif, gérée par un conseil de parents.

À VENDRE - Dodge Ram 1984, modèle D50, moteur 2000, 5 vitesses manuelles - Prix: 6,000$ - Contactez Réjean: 288-0412

Donnez un coup de main pendant la SAISON des IMPÔTS! Il y aura une session pour bénévoles, le 7 mars 1987, 9h00 à 16h00, au bureau de l'A.C.F.A. Suite à ces séances, vous serez en mesure de régler les problèmes les plus courants et de venir en aide aux personnes ne pouvant remplir elles-mêmes leur déclaration d'impôt. Information: A.C.F.A. de Calgary - 228-4095

APPARTEMENTS À LOUER - une chambre à coucher, propre et bien éclairée; tapis neuf. Disponible le 1er février 1987. 315$ à 345$ par mois; électricité et chauffage compris. Demandez Danielle: 242-3187

La Pré-maternelle L'ARC-EN-CIEL ouvrira une 2e classe pour les 3 et 4 ans. Le lundi et mercredi après-midi de 12h45 à 15h15. Le coût est de 45$ par mois. S.V.P. contactez Lyse: 932-6205 - 1010, 21e avenue s.e.

L'ASSOCIATION des Interprètes et Traducteurs du Canada (C.P. 4716 - succ.C - Calgary, Alberta - T2T 5P1) tiendra son symposium de formation le 21 février 1987 au Château Louis Motor Inn au 11727-avenue Kingsway à Edmonton. Pour inscription et autres renseignements, composez le 235-4587 à Calgary, ou bien écrivez à l'adresse ci-dessous: Association of Interpreters and translators of Canada - P.O. Box 4716 - Station "C" - Calgary, Alberta - Canada - T2T 5P1 - Téléphone: (403)235-4587.



DANSE de la ST-VALENTIN - École Maurice Lavallée - Soirée dansante organisée par le comité des parents de l'école Maurice Lavallée et le Club Richelieu le 14 février 1987 à 20h00. Bar payant, buffet, musique par André Roy. Billet: 10,00$/pers. On peut se les procurer à l'école Maurice Lavallée. Pour information: 465-6457.

L'A.C.F.A. régionale d'EDMONTON est à la recherche de bénévoles pour la cabane à sucre. Pour un minimum de 2 heures de votre temps pendant la journée, vous avez le privilège d'entrer gratuitement sur le site pour toute la journée. **Services demandés:** artistes, serveurs de sirop d'érable sur la neige - déchirer les billets à l'entrée - s'occuper du feu de joie - donner des informations aux gens qui le demandent. **Avant la tenue de la cabane à sucre:** des gens pour écrire des panneaux indicateurs, pour envoyer du courrier, pour aider au montage sur le site le jour précédent la cabane. C'est une sucrée de bonne activitée, la cabane à sucre au Fort Edmonton, le dimanche 1er mars 1987 de 9h30 à 18h00. Bienvenue aux francophones et francophiles! Veuillez donner votre nom avant le 13 février '87, en téléphonant à Sonya au 469-4401.

UNE ATMOSPHÈRE FRANÇAISE - Bien oui, au Manoir St-Joachim, il y a une atmosphère deux-tiers française, catholique presque à cent pour cent. Alors s'il y a des gens d'âge d'or, intéressés à venir visiter, ou même y demeurer, vous en êtes bienvenus. Nous avons un service de timbres de poste, de banque, coiffeuse, livraison de lait. La gérante est une des plus gentilles. Nos concierges dépareillés, alors nous espérons vous voir. Téléphoner au bureau 488-7104. Annette Doré

SESSION de formation pour bénévoles IMPÔT 16 et 17 février

La CAMPAGNE '87 et les AMIS de POPICOS - *Bonjour... et merci de prendre les quelques prochaines minutes pour me laisser essayer de vous convaincre qu'il est important que vous participiez à notre campagne de prélèvement de fonds 1987.* Votre chèque... petit ou gros, est très important pour nous. Il prouve, pas seulement à nous ou au reste de la communauté Franco-Albertaine, mais à tous nos subventionneurs que Boîte à Popicos vous tient à coeur. Boîte à Popicos Theatre Society vous fera parvenir par le retour du courrier un reçu pour fin d'impôt puisque nous sommes une société albertaine dûment enregistrée. Nous saisirons aussi la meilleure occasion possible au cours des prochains mois pour vous remercier publiquement dans nos programmes et brochures. Boîte à Popicos, c'est évidemment la seule troupe de théâtre professionnelle pour enfants dans l'Ouest canadien... cette saison, plus de 30,000 élèves de la maternelle à la septième année recevront la visite de nos comédiens! Boîte à Popicos, c'est aussi une institution culturelle Franco-Albertaine qui assume ses responsabilités en participant là où c'est possible et/ou nécessaire pour faire de notre communauté ce qu'elle est. C'est ainsi que nous participerons cet été par exemple à plusieurs projets pour les jeunes et les moins jeunes... allant d'un camp d'été à des cours pour adultes! Boîte à Popicos, c'est aussi un théâtre communautaire Franco-Albertain qui se découvre et se développe. Après deux grands succès... LES ANNÉES PERDUES et MARCHE LAURA SECORD, notre compagnie s'est attaquée cette année à la préparation de productions communautaires qui seront bientôt sur les planches... non seulement à Edmonton mais là où les Franco-Albertains voudront bien de nous! Et Boîte à Popicos, c'est aussi la force et l'organisation derrière la Ligue Locale d'Improvisation d'Edmonton. La fièvre du Vendredi Soir a conquis au moins deux fois plus d'habitués cette année et c'est là non seulement une preuve de succès, mais aussi le témoignage d'un besoin auquel nous essayons continuellement de répondre! Boîte à Popicos Théâtre Society est administré par un Conseil d'Administration de plus de 20 hommes et femmes qui vous demandent aujourd'hui de les aider à rendre leur action plus efficace en les aidant financièrement, mais aussi et peut-être surtout en leur témoignant votre encouragement et votre confiance. Un dernier mot... la CAMPAGNE '87 se poursuivra jusqu'à la fin du mois de mars. Parlez-en à vos collègues, confrères et amis, et faites-nous les connaître. Il ne s'agit pas seulement de prélever des dons... mais des fonds, ce qui fait que nous pourrions leur offrir, de même qu'à vous si ça vous intéresse, la commandite d'une production ou des contrats publicitaires pour nos programmes. Là-dessus, je vous remercie de votre attention et de votre intérêt, et dans la mesure où ce sera possible... je vous remercie à l'avance de votre contribution aussi petite ou grande soit-elle. Et sentez-vous bien à l'aise de communiquer avec moi ou tout autre membre de notre Conseil d'Administration ou de notre personnel si vous avez des questions ou des remarques. Louis Lemieux, président Boîte à Popicos Theatre Society



STAGES PÉDAGOGIQUES EN FRANCE - Le ministère de l'Éducation de l'Alberta conjointement avec le Gouvernement de la France, prévoit, encore cette année, subventionner la participation d'un certain nombre d'enseignants aux "Stages pédagogiques en France". Ce programme est ouvert aux professeurs qui utilisent le français comme langue d'enseignement. De plus, les postulants doivent être employés par un système scolaire public ou séparé de l'Alberta. Les bourses décernées par le Gouvernement de la France seront remises directement à l'institution où les récipiendaires suivront leur stage. Les bourses décernées par le Gouvernement de l'Alberta *seront remises aux récipiendaires sur* présentation d'une attestation à l'effet qu'ils ont suivi et réussi le stage. Pour recevoir un formulaire d'application et de plus amples renseignements sur les "Stages pédagogiques en France", les personnes intéressées peuvent adresser *leur demande à:* **Gérard Bissonnette, Administrateur, Language Services Branch, 11160 Jasper Avenue, Edmonton, Alberta, T5K 0L2, Tél.: 427-2940** - Les formulaires d'application seront acceptés jusqu'au **31 mars 1987.**

NOUVEAUX PROGRAMMES en CHINE pour PROFESSEURS CANADIENS - Interculture Canada, une organisation non-gouvernementale et sans but lucratif offre pour la première fois aux professeurs d'anglais ou d'anglais langue seconde, la possibilité d'enseigner dans les universités ou collèges en Chine. Quinze postes sont ouverts aux personnes intéressées. Le séjour d'une durée d'un an est renouvelable sur accord mutuel. L'année académique chinoise débute en septembre pour se terminer en juillet. Les frais de transport, de logement et les frais médicaux seront couverts par Interculture Canada et les universités chinoises. Un salaire modeste mais suffisant sera versé mensuellement aux professeurs. Un conjoint et un enfant de 6 ans et moins pourront accompagner le participant. Interculture Canada offre aussi aux professeurs des programmes variés de 6 à 8 semaines pendant la saison estivale. La Thaïlande, le Costa Rica, la Chine et l'Inde sont les destinations de l'été 1987. Les personnes intéressées à obtenir plus de renseignements sont priées de composer sans tarder le numéro sans frais 1-800-361-1879 ou écrire au 59 rue St-Jacques, suite 700, Montréal, Qué., H2Y 1K9. Interculture Canada est membre du réseau AFS, le plus vaste réseau mondial d'échanges interculturels auxquels adhèrent 70 pays. L'organisation vise à promouvoir la paix mondiale, le développement international et l'éducation interculturelle.

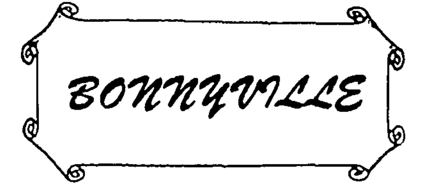


PRIÈRE AU ST-ESPRIT

Votre contribution est nécessaire

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la "Prière au St-Esprit" dans LE FRANCO. Vous devez inclure lors de votre demande la somme de 15.00$ pour chaque parution désirée. N'oubliez pas d'inscrire vos initiales.

Le Franco-Albertain
10008 - 109 rue
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4

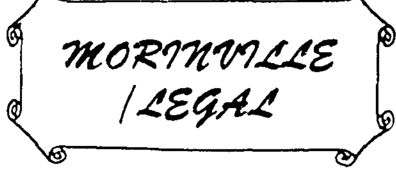


COURS D'ART - Tous les enfants qui veulent participer à un cours de dessin les jeudis de 4h30 à 6h00 au local 103 de l'école B.C.F.S. de Bonnyville pour $5.00 par session peuvent le faire en téléphonant à l'A.C.F.A. Régionale de Bonnyville au 826-5275.

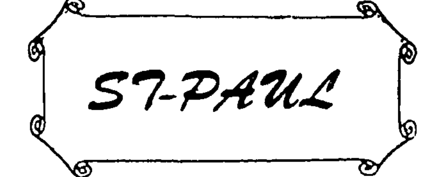
LIGUE D'IMPROVISATION - *Jeunes et* moins jeunes peuvent faire partie d'une ligue d'improvisation à Bonnyville en s'adressant au personnel de la Régionale au 826-5275.

Le Centre Culturel (A.C.F.A.) a une salle à louer pour toutes les occasions comme par exemple: réunions, soirées, mariages, baptêmes, danses, funérailles, etc... Pour location de la salle, composez le 826-5275.

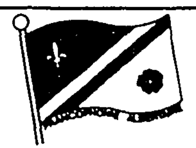
L'A.C.F.A. est à la recherche de bénévoles intéressés à aider les gens à remplir leur formule d'impôt. Une séance spéciale de formation sera dispensée à Bonnyville, le 24 janvier par une personne compétente de Revenu Canada Impôt. Pour plus d'informations, S.V.P. contacter, Réal Girard au numéro 826-5275.



CURLING CLUB de Legal est à la recherche d'anciens documents - photos et trophées du vieux curling ring - Si vous en avez ou si vous connaissez quelqu'un qui en a - S.V.P. contacter: Irène: 961-2501; Lorraine: 961-2262; Laurette: 961-3877



Le CENTRE CULTUREL (A.C.F.A.) de St-Paul a des salles à louer - Salle de réunion - 20 personnes - Salle de conférence - 40 à 50 personnes - Grande Salle pour banquet et danse - Petite salle pour des rencontres familiales, funérailles, rassemblements, etc.



C'est quand la dernière fois que vous avez vu une pièce de théâtre en français?

Les dossiers de l'A.C.F.A.



Extraits tirés de

Les droits linguistiques dans le domaine scolaire: guide d'interprétation de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés



(Texte de Me Michel Bastarache, publié par la Fédération des francophones hors Québec, Ottawa, novembre 1986)

Extraits choisis et adaptés par le Bureau de l'éducation de l'Association canadienne-française de l'Alberta, publiés en sept tranches.

2e tranche:
L'ARTICLE 23: LES CATÉGORIES DE PERSONNES PROTÉGÉES

- les citoyens canadiens
- les résidents de la province où on désire revendiquer le droit à l'instruction dans la langue de la minorité
- le/les parents ou le titulaire qui se qualifient aux termes de l'article 23

a) le critère de la langue maternelle

- première catégorie de personnes protégées: parents dont la première langue apprise et encore comprise est le français (hors Québec)

b) le critère de la langue d'instruction des parents

- deuxième catégorie de personnes protégées: les parents qui ont reçu leur instruction au primaire dans la langue officielle minoritaire

c) le critère de la langue d'instruction des enfants

- troisième catégorie de personnes protégées: les parents d'un enfant qui a reçu, au Canada, son enseignement dans la langue minoritaire, peuvent le réclamer pour leurs autres enfants

N.B.: *Pour obtenir une copie du document au complet, veuillez vous adresser au:*

Bureau de l'éducation
A.C.F.A.
#203 - 10008-109e rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4
(téléphone: 423-1680)